



**Séance extraordinaire du conseil municipal
Le 22 octobre 2020, 9 h
Sous forme de webinaire, à huis clos.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2 Approbation du procès-verbal
- 2.1 Aucun
- 3 Dossiers de la mairie
- 3.1 Aucun
- 4 Dossiers de la direction générale
- 4.1 Aucun
- 5 Dossiers de la trésorerie
- 5.1 Dépôt de la liste des taxes 2019 à recevoir
- 6 Dossiers du greffe
- 6.1 Autorisation de signatures - acte de vente rédigé par le greffier -
vente pour taxes 2018
- 7 Dossiers de l'urbanisme
- 7.1 Aucun
- 8 Dossiers du développement économique et tourisme
- 8.1 Aucun
- 9 Dossiers de loisir, culture et vie communautaire
- 9.1 Aucun
- 10 Dossiers des travaux publics
- 10.1 Aucun
- 11 Dossiers de la sécurité publique
- 11.1 Aucun
- 12 Prochaine séance du conseil
- 13 Autres sujets
- 13.1 {AutresSujets}
- 14 Tour de table du conseil
- 15 Période de commentaires et de questions
- 16 La levée de la séance



**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 22 octobre 2020, 9 h, sous forme de webinaire, à huis clos

Étaient présents : M. Steven Parent, conseiller
M. Jean-Simon Landry, conseiller
M. David Landry, conseiller
M. Alain Turcotte, conseiller
Mme Marie-Hélène Richard, conseillère
Mme Denise Leblanc, conseillère

Était absent : M. Jean-Simon Landry

Quorum : le quorum est constaté.

Monsieur Mathieu Lapointe, maire, préside la séance.

Est également présent à la séance, Antoine Audet, directeur général et greffier.

1. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. Alain Turcotte
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 22 octobre 2020 soit accepté en laissant le point varia ouvert.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Aucun sujet.

3. DOSSIERS DE LA MAIRIE

Aucun sujet.

4. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun sujet.

5. DOSSIERS DE LA TRÉSORERIE

5.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES TAXES 2019 À RECEVOIR

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de l'état produit par la trésorière des taxes 2019 non payées conformément à l'article 512 de la Loi sur les cités et villes;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Steven Parent
et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer ordonne au greffier de vendre les immeubles consignés dans un état déposé par la trésorière le 16 décembre 2020, selon les dispositions prévues à la Loi sur les cités et villes.

6. DOSSIERS DU GREFFE

6.1 AUTORISATION DE SIGNATURES - ACTE DE VENTE RÉDIGÉ PAR LE GREFFIER - VENTE POUR TAXES 2018

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer a acquis la propriété suivante lors de la vente pour non-paiement de taxes tenue le 2 octobre 2019:

Lots	Propriétaire
4 542 619 et 4 542 620	Louis Bernier

- Lots 4 542 619 et 4 542 620 Propriétaire: Louis Bernier

CONSIDÉRANT QU'un (1) an s'est écoulé depuis ladite vente et que l'ancien propriétaire n'a pas fait le retrait dudit immeuble durant cette période;

CONSIDÉRANT QUE toutes les formalités exigées par la Loi en rapport avec ladite vente ont été remplies;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par David Landry
et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Carleton-sur-Mer, l'acte de vente rédigé par le greffier pour l'acquisition de la propriété suivante, le tout ayant été acquis lors de la vente pour taxes tenue le 2 octobre 2019, et ce, tel qu'autorisé en vertu des articles 536 et 538 de la Loi sur les cités et villes:

Lots	Propriétaire
4 542 619 et 4 542 620	Louis Bernier

7. DOSSIERS DE L'URBANISME

Aucun sujet.

8. DOSSIERS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

Aucun sujet.

9. DOSSIERS DE LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet.

10. DOSSIERS DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet.

11. DOSSIERS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet.

12. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

De l'information est donnée voulant que la prochaine séance du conseil ait lieu le 2 novembre 2020. Le lieu de la prochaine séance sera annoncé ultérieurement.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet.

14. TOUR DE TABLE DU CONSEIL

À tour de rôle, les membres du conseil mentionnent les dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

15. PÉRIODE DE COMMENTAIRES ET DE QUESTIONS

Personne n'a assisté à la séance extraordinaire puisque celle-ci était à huis clos.

16. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

À 9h02, Mme Denise Leblanc propose la levée de la séance.

Accepté.

Mathieu Lapointe
Maire

Antoine Audet
Directeur général et greffier